



## PRISONS D'EUROPE : ACTUALITÉS JURIDIQUES NATIONALES

Cette compilation, préparée par le **Réseau européen de contentieux pénitentiaire (EPLN)** en collaboration avec **ses membres et partenaires**, vise à informer praticiens du droit, associations et chercheurs des principales évolutions du droit pénitentiaire en Europe. Elle couvre **14 États membres de l'Union européenne** ainsi que **l'Ukraine, la Moldavie, le Royaume-Uni et la Russie**.

### APERÇU DE L'ACTUALITÉ JURIDIQUE PÉNITENTIAIRE DÉCEMBRE 2022-FÉVRIER 2023

**ALTERNATIVES À LA DÉTENTION** ■ En **Grèce**, un décret ministériel a détaillé les conditions de mise en œuvre du travail d'intérêt général en tant qu'alternative à la prison, introduit dans l'ordre juridique national suite à une réforme du code pénal grec en 2019.

**CONDITIONS DE DÉTENTION** ■ En **Bulgarie**, un tribunal administratif a [considérablement élargi le champ de la protection offerte aux prisonniers](#) en étendant le nombre d'éléments de l'environnement carcéral susceptibles de constituer des traitements inhumains et dégradants, y compris le tabagisme passif.

En **France**, le Conseil d'État, statuant en juge des référés, a [rejeté une requête de la section française de l'Observatoire international des prisons \(OIP-SF\)](#) demandant l'adoption de mesures visant à améliorer les conditions de détention dans le centre pénitentiaire de Rémire-Montjoly (Guyane française). Cette décision, qui s'inscrit dans la continuité de la jurisprudence du Conseil d'État, suggère qu'il n'existe à ce jour pas de recours préventif effectif, permettant aux détenus de mettre fin à des conditions de détention inadéquates.

En **Pologne**, le vice-ministre de la Justice a informé le Commissaire aux droits de l'Homme que ses services ont accepté sa proposition d'[ajouter les soutiens-gorge à la liste de sous-vêtements que l'administration pénitentiaire devrait fournir aux détenues](#) lorsqu'elles n'en ont pas ou que les leurs sont inutilisables.

En **Belgique**, plusieurs bourgmestres ont ordonné aux directeurs de prison de ne pas dépasser la capacité maximale d'accueil de leurs établissements et d'abolir la pratique consistant à faire dormir les détenus sur des matelas à même le sol. Également en **Belgique**, la Cour de Cassation a déclaré que les chambres d'instruction pouvaient évaluer les conditions de détention dans les prisons et ordonner le transfert du détenu dans un autre établissement si nécessaire.

En **Hongrie**, un décret du ministère de l'Intérieur limite le type d'appareils électriques que les prisonniers peuvent conserver dans leur cellule.

**RÉGIMES DE DÉTENTION** ■ En **Espagne**, la chambre pénale du Tribunal suprême [a jugé que les recours introduits par le Procureur Général contre une décision de placement en régime ouvert de détenus condamnés pour des crimes graves ont un effet suspensif](#). Ce faisant, le Tribunal suprême unifie l'approche du pouvoir judiciaire en la matière.

En **Lituanie**, [une sixième maison de transition pour les personnes condamnées a été créée](#). L'objectif principal des maisons de transition est de préparer les détenus à leur libération par le biais d'activités de réinsertion.

En **Italie**, la Cour suprême a [rejeté le recours déposé par un prisonnier, reconnu coupable d'actes terroristes liés au mouvement anarchiste, contre son placement en régime particulièrement restrictif connu sous le nom de régime « 41-bis »](#) (du nom de l'article de la loi le réglementant). L'affaire met en lumière les conditions de vie strictes qu'implique ce régime et sa constitutionnalité douteuse. Elle est devenue un sujet central du débat public en Italie, y compris entre juristes et chercheurs.

**EXTRADITION** ■ En **Bulgarie**, un tribunal régional a [refusé l'extradition d'un prisonnier, demandée par la Russie](#), du fait du risque qu'il y soit exposé à la torture et à des traitements inhumains et dégradants. La décision du tribunal se réfère notamment à un rapport sur la situation des droits de l'Homme et de l'État de droit en Russie préparé par l'ONG *Bulgarian Helsinki Committee*.

**SANTÉ** ■ En **Moldavie**, le ministère de la Justice a adopté un plan d'action détaillant les mesures à prendre en 2023 dans le domaine des soins de santé en prison, ainsi qu'un [arrêté réglementant l'organisation des soins de santé en prison](#).

Au **Portugal**, le gouvernement a mis en place un groupe de travail chargé de préparer un [plan opérationnel pour la santé dans le système pénitentiaire portugais pour la période 2023-2030](#), dans le but de renforcer l'offre de soins en prison.

En **Hongrie**, un décret du ministère de l'Intérieur a créé un système de « garde à domicile » pour les prisonniers gravement malades.

**ÉTRANGERS EMPRISONNÉS** ■ En **Hongrie**, un décret gouvernemental a introduit des règles spécifiques pour le transfert de prisonniers non-hongrois vers un autre pays. Les détenus étrangers représentent environ 15 % de la population carcérale en Hongrie.

**LGBTQIA+** ■ En **Allemagne**, des amendements proposés aux lois pénitentiaires du Land de Hambourg visent à prendre en compte la [perception qu'ont les détenus de leur identité de genre](#).

**EMPRISONNEMENT À PERPÉTUITÉ** ■ En **Moldavie**, [une grève de la faim lancée par 28 prisonniers purgeant une peine à perpétuité](#) a conduit l'Ombudsman à rédiger un rapport spécial sur leur situation.

**NUTRITION** ■ En **Autriche**, le tribunal régional supérieur de Vienne a déclaré que le droit à recevoir des quantités adéquates de nourriture, répondant aux normes nutritionnelles et servies aux heures de la journée généralement habituelles pour les repas, [avait été violé dans le cas d'un prisonnier qui avait reçu son dîner à 10h45 le matin](#). Le tribunal a fondé sa décision sur des données scientifiques concernant la nutrition et les pratiques des secteurs de la distribution alimentaire et de la gastronomie.

En **Hongrie**, la [somme allouée par le gouvernement aux établissements pénitentiaires pour fournir de la nourriture aux prisonniers a été augmentée en raison de la forte inflation dans le pays](#). Selon les observateurs, bien que nécessaire, cette augmentation reste insuffisante pour garantir que tous les prisonniers reçoivent une nourriture de qualité suffisante et adaptée à leurs besoins trois fois par jour.

**DÉTENTION PROVISOIRE** ■ En **Autriche**, la Cour constitutionnelle [a déclaré inconstitutionnelle une disposition du code de procédure pénale indiquant que la détention provisoire doit être imposée](#) dans tous les cas impliquant un crime passible d'une peine minimale de dix ans, à moins que des conditions spécifiques ne soient remplies. Cette exigence suit le raisonnement opposé à celui de l'imposition de la détention provisoire pour d'autres infractions.

En **Pologne**, le ministère de la Justice a informé le Commissaire aux droits de l'Homme qu'il [n'envisage pas d'exécuter deux décisions du Tribunal constitutionnel](#) soulignant la nécessité de réformer un système de la détention provisoire, devenu plus punitif ces dernières années.

**POLITIQUE PÉNITENTIAIRE** ■ En **Lituanie**, l'administration pénitentiaire et les différentes institutions qui lui étaient rattachées ont été centralisées au sein d'une seule entité juridique. Cette réforme devrait permettre de réduire de 40% les unités administratives de chaque établissement et de 55 % dans les postes d'encadrement. Également en **Lituanie**, un [nouveau Code de l'exécution des peines](#) est entré en vigueur au 1er janvier 2023 et a apporté un certain nombre d'évolutions positives pour les droits des détenus dans les domaines de la vie privée et familiale, du travail et de la libération conditionnelle.

En **Ukraine**, le gouvernement a adopté une [stratégie de réforme du système pénitentiaire](#) pour la période 2022-2026, ainsi qu'un plan d'action pour sa mise en œuvre.

**STATISTIQUES PÉNITENTIAIRES** ■ En **Moldavie**, le recours croissant à la loi d'amnistie adoptée en 2021 [n'a pas permis de diminuer la surpopulation carcérale, qui touche un tiers des 18 prisons du pays](#). Les

prochaines statistiques pourraient montrer un tableau encore plus sombre suite au rétablissement, par un arrêté du ministère de la Justice, du [calcul de la capacité d'accueil d'une prison selon une norme de 4 m<sup>2</sup> par détenu](#).

Au **Portugal**, des statistiques récentes montrent que la population carcérale, qui avait diminué pendant la pandémie de COVID-19, est [revenue à son niveau pré-pandémique, avec plus de 12 000 détenus](#) enregistrés en décembre 2022.

En **République tchèque**, le ministère de la Justice a proposé un plan d'action visant à [remplacer les peines privatives de liberté par des sanctions financières pour les délits mineurs](#), dans le but de réduire la densité carcérale – l'une des plus élevées de l'UE.

**PRISONS EN TEMPS DE GUERRE** ■ En **Russie**, le recrutement de prisonniers afin de faire la guerre aux côtés des forces russes en Ukraine a été pris en charge par le ministère russe de la Défense. Auparavant, les prisonniers étaient recrutés par la société militaire privée Wagner. Les [prisonniers déployés en Ukraine ont subi d'énormes pertes](#) (environ 30 000 dont 9 000 morts).

**VIE PRIVÉE ET FAMILIALE** ■ En **Lituanie**, des amendements au [code d'exécution des peines](#) et à la [loi sur l'exécution de la détention provisoire](#) permettent aux directeurs de prison de prendre des mesures restreignant le droit des prisonniers à la correspondance, aux appels téléphoniques et aux visites ; de suspendre une permission de sortir ; et de limiter les contacts entre prisonniers.

**DROITS PROCÉDURAUX** ■ En **Allemagne**, la Cour constitutionnelle fédérale a fixé des [règles procédurales exigeantes pour les prisonniers souhaitant demander des mesures provisoires](#).

En **Bulgarie**, un tribunal administratif [a accordé une indemnisation très faible pour des violations relativement graves](#) des droits d'un prisonnier détenu dans des mauvaises conditions. Ce jugement consolide une jurisprudence des tribunaux administratifs nationaux, qui rend inefficace le recours compensatoire récemment introduit en matière pénitentiaire.

En **Grèce**, le bureau du procureur de la Cour suprême civile et pénale a publié deux circulaires sur l'interprétation et l'application du droit à un recours effectif dans les affaires liées aux conditions de détention. Ces circulaires concernent le [traitement des requêtes de détenus se plaignant d'abus de la part d'agents de l'État](#), et l'[importance de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans la détermination de standards appropriés en matière de conditions de détention et de mesures correctives](#), y compris une juste compensation.

En **Russie**, la Cour constitutionnelle a décidé que les [décisions de transfert entre centres de détention provisoire devaient faire l'objet d'un contrôle juridictionnel](#). Les transferts fréquents de prévenus sont souvent [utilisés pour faire pression sur eux](#).

**MESURES DE CONTRAINTE** ■ En **Allemagne**, la Cour constitutionnelle fédérale a jugé que le [fait de menotter ou d'enchaîner les prisonniers à leur lit d'hôpital dans les hôpitaux de droit commun](#), sans tenir compte de leur situation personnelle, constitue une violation de la Constitution. La Cour constitutionnelle fédérale a également [clarifié les règles procédurales](#) que les prisonniers doivent suivre dans leurs recours contre les mesures de contrainte qui leur sont imposées.

**AMÉNAGEMENTS DE PEINE** ■ Au **Royaume-Uni**, la Haute Cour de Justice a clarifié les [conditions dans lesquelles le pouvoir exécutif peut faire usage de son pouvoir discrétionnaire de prolonger la détention](#) de détenus condamnés éligibles à la libération conditionnelle, s'il estime que la personne en question présente un risque important pour la population.

**TORTURE ET TRAITEMENTS INHUMAINS ET DÉGRADANTS** ■ En **Moldavie**, le ministère de la Justice a organisé une table ronde sur la prévention des mauvais traitements en prison à la suite de la publication d'un [rapport préparé par l'ONG Promo-LEX](#), qui montre que le problème reste endémique dans les prisons moldaves.

En **Pologne**, le Mécanisme national de prévention (NPM) a alerté les autorités sur des [cas possibles de torture et de traitements inhumains et dégradants](#) dans l'une des prisons du pays.

En **Russie**, un tribunal de district a débuté l'examen d'une affaire concernant la [torture de prisonniers à grande échelle](#).

---

LIRE LA SUITE SUR NOTRE SITE WEB [>>](#)

---

Nous remercions tout particulièrement nos [membres et partenaires associés](#) ayant contribué à cette compilation !

---

EUROPEAN  
PRISON  
LITIGATION  
NETWORK

[www.prisonlitigation.org](http://www.prisonlitigation.org)

21ter rue Voltaire

75011 Paris

France

[contact@prisonlitigation.org](mailto:contact@prisonlitigation.org)

---

Cette compilation est financée par l'Union européenne et le Fonds Robert Carr. Les points de vue et opinions exprimés sont ceux des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne, de la Commission européenne ou du Fonds Robert Carr. Ni l'Union européenne, ni la Commission européenne, ni le Fonds Robert Carr ne peuvent en être tenus responsables.

ROBERT  
CARR  
FUND *For civil  
society  
networks*

